

Distelfax autocall

- 2 -

E U - R E V I E W

Activities of the Institutions
of the European Union

N° 593 DU 16 MARS 1994

Information hebdomadaire aux
Délégations de la Commission européenne
sur les travaux principaux
des Institutions de l'Union européenne

De la part du Secrétariat général - Horst-Jürgen TITTEL
Service "Information des Délégations de la Commission"
BREY 6/34E - tél. 52375/52125 - téléfax 296.59.96

EN CAS DE PROBLEME DE TRANSMISSION VEUILLEZ VOUS ADRESSER AU
SERVICE FAX : Tél. 29.51206

Voici un résumé des principales activités des Institutions de l'Union européenne :

I. COMMISSION

1. ANNUAL REPORT ON THE INTERNAL MARKET
2. ENVIRONNEMENT DIRECTIVE SUR LES ETUDES D'IMPACT
3. PAC : MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA REFORME
4. PECHE : RECONDUCTION DU REGIME DES PRIX MINIMA
5. DEPARTEMENTS D'OUTRE MER : APPROBATION DES AIDES
6. MOSCOW : SCIENCE AND TECHNOLOGY CENTRE
7. MOLDOVA : VISIT OF THE PRESIDENT (16 MARCH)
8. EU/JAPAN : AUTOMOBILE ARRANGEMENT
9. EU/CHINA : ENERGY INDUSTRY CONFERENCE
10. BRÉSIL COMMISSION MIXTE (BRUXELLES, 14 MARS)
11. AIDES HUMANITAIRES : CAMBODGE - SOUDAN - REFUGIES BURUNDAIS
12. NOMINATION D'UN DELEGUE : MBABANE
13. PREVISIONS

II. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

1. CONSEIL "AFFAIRES GENERALES"
 - A. ELARGISSEMENT
 - B. RESSOURCES PROPRES
 - C. DISCIPLINE BUDGETAIRE
2. CONSEIL INFORMEL "AFFAIRES SOCIALES" (ATHENES, 10 MARS)
3. TROIKA VISIT TO UKRAINE
4. PREVISIONS

III. PARLEMENT EUROPEEN

1. TRAVAUX DES COMMISSIONS
2. PREVISIONS
 - A. SESSION DE MARS II
 - B. COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

IV. BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT

1. BEI : PRET AU LESOTHO

V. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

1. G-7 JOBS CONFERENCE (DETROIT, 13-14 MARCH)
2. CHARTE EUROPEENNE DE L'ENERGIE : SESSION PLENIERE (7 AU 11 MARS)
3. 2E CONFERENCE PAN-EUROPEENNE DES TRANSPORTS (CRETE, 14/16 MARS)

I. COMMISSION

1. ANNUAL REPORT ON THE INTERNAL MARKET

The Commission has published the first Annual Report on the Internal Market (see doc. (COM(94) 55). This comprehensive document considers the operation of the Internal Market during its first year of operation. Its overall conclusion is that the Single Market is functioning, but there is more work to be done to bring it fully to fruition.

The 108-page report falls into two main parts, the first of which takes an overall view of the extent to which the Internal Market legislation is already in place, and examines the main management issues addressed in the Strategic Programme for the Internal Market. The second part examines in more detail the operation of the Internal Market during 1993 in each sector of activity. An annex to the report gives a comprehensive survey of the situation regarding the implementation of Internal Market legislation.

As regards the free movement of goods, the report concludes that the elimination of frontier controls has proceeded satisfactorily, only some sensitive goods, such as weapons and drugs, are still subject to spot checks. Decisions must still be taken, however, in a number of areas, including indirect taxation, agricultural products under the transitional regime for Spain and Portugal, common market organisations for certain products and dual-use technology.

As regards services, the report finds that the overall position is positive, although it is too early to draw conclusions in certain sectors: in the important area of financial services, for example, the main directives had not entered into force.

The report points out the conditions for the free movement of capital exist since all Member States have implemented the relevant 1988 directive, with only Greece being permitted to restrict certain short-term transactions until June this year.

The annual report also sets out the position regarding delays with the implementation of freedom of movement for persons and sets out the Commission's strategy, including the two recent proposals - one on establishing the convention on the control of persons crossing external frontiers and one on the list of countries whose nationals must carry a visa. It points out that the main problems as regards both right of residence and the mutual recognition of diplomas and other qualifications lies in delays in transposition on the part of Member States.

2. ENVIRONNEMENT - DIRECTIVE SUR LES ETUDES D'IMPACT

La Commission a adopté une proposition de modification de la Directive de 1985 concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement. L'expérience acquise permet de préciser la portée de certaines des obligations de la directive existante, d'améliorer les modalités de l'évaluation et de clarifier les annexes de la Directive sur les critères de sélection de certains projets et sur la nature des informations à fournir par les maîtres d'ouvrage.

La Commission a adopté en avril 1993 un rapport d'évaluation d'application de cette Directive après cinq années d'expérience. Ce rapport a permis de constater qu'il existait des difficultés pratiques dans l'application de cette Directive, résultant d'une interprétation parfois divergente des textes entre les Etats membres.

Distelfa: autocall

- 4 -

1. COMMISSION

1. ANNUAL REPORT ON THE INTERNAL MARKET

The Commission has published the first Annual Report on the Internal Market (see doc. (COM(94) 55). This comprehensive document considers the operation of the Internal Market during its first year of operation. Its overall conclusion is that the Single Market is functioning, but there is more work to be done to bring it fully to fruition.

The 100-page report falls into two main parts, the first of which takes an overall view of the extent to which the Internal Market legislation already in place, and examines the main management issues addressed in the Strategic Programme for the Internal Market. The second part examines in more detail the operation of the Internal Market during 1993 in each sector of activity. An annex to the report gives a comprehensive survey of the situation regarding the implementation of Internal Market legislation.

As regards the free movement of goods, the report concludes that the elimination of frontier controls has proceeded satisfactorily; only some sensitive goods, such as weapons and drugs, are still subject to spot checks. Decisions must still be taken, however, in a number of areas, including indirect taxation, agricultural products under the transitional regime for Spain and Portugal, common market organisations for certain products and dual-use technologies.

As regards services, the report finds that the overall position is positive, although it is too early to draw conclusions in certain sectors. In the important area of financial services, for example, the main directives had not entered into force.

The report points out the conditions for the free movement of capital, since all Member States have implemented the relevant 1988 directive, with only Greece being permitted to restrict certain short-term transactions until June this year.

The annual report also sets out the position regarding delays with the implementation of freedom of movement for persons and sets out the Commission's strategy, including the two recent proposals - one on establishing the convention on the control of persons crossing external frontiers and one on the list of countries whose nationals must carry a visa. It points out that the main problems as regards both right of residence and the mutual recognition of diplomas and other qualifications lie in delays in transposition on the part of Member States.

2. ENVIRONNEMENT : DIRECTIVE SUR LES ETUDES D'IMPACT

La Commission a adopté une proposition de modification de la Directive de 1985 concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement. L'expérience acquise permet de préciser la portée de certaines des obligations de la directive existante, d'améliorer les résultats de l'évaluation et de clarifier les annexes de la Directive sur les critères de sélection de certains projets et sur la nature des informations à fournir par les maîtres d'ouvrage.

La Commission a adopté en avril 1993 un rapport d'évaluation de l'application de cette directive après cinq années d'expérience. Ce rapport a permis de constater qu'il existait des difficultés pratiques dans l'application de cette Directive résultant d'une interprétation parfois divergente des textes entre les Etats membres.

et les services de la Commission. Par ailleurs, l'application pratique de cette Directive varie sensiblement d'un Etat membre à l'autre. Il est donc apparu opportun de préciser certaines dispositions de la Directive.

La proposition de la Commission prévoit certaines modifications afin d'accroître l'efficacité de ces mesures concernant notamment le champ d'application ainsi que le contenu de l'étude d'impact.

En ce qui concerne les effets transfrontaliers, la proposition préconise une amélioration des relations entre les Etats membres pour les projets qui ont des effets transfrontaliers.

3. PAC : MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA REFORME

M. STEICHEN a fait une communication à la Commission concernant la mise en oeuvre des mesures d'accompagnement de la réforme de la PAC. Pour rappel, celles-ci concernent l'agri-environnement, la préretraite des agriculteurs et le boisement des terres agricoles, toutes trois avec cofinancement du FEOGA section garantie.

Il constate, au plan des prévisions financières des Etats membres, un démarrage plus rapide qu'initialement prévu et, de ce fait, une charge supplémentaire au budget du FEOGA pour les trois années à venir. Il s'en félicite, mais estime que cela nécessite un certain encadrement de la dépense ainsi qu'un suivi rigoureux au vu de la discipline budgétaire.

4. PECHE : RECONDUCTION DU REGIME DES PRIX MINIMAUX

En raison des difficultés persistantes dans le secteur de la pêche la Commission vient de proroger la validité du régime des prix minima pour l'importation de certaines espèces de poisson introduit en février 1994 (v. EU-Review No 588 du 11 février, point I.7). Cette prorogation est valable jusqu'au 17 mai 1994.

5. DEPARTEMENTS D'OUTRE MER : APPROBATION DES AIDES

La Commission a pris connaissance de plusieurs mesures d'aides de la France en faveur des départements d'Outre-Mer (DOM) concernant :

- des mesures de défiscalisation en faveur des particuliers,
- des activités de prêt à taux réduit

et des activités de prises de participation de la caisse d'investissement.

La Commission a constaté que les mesures en question constituaient ou bien des aides à l'investissement (d'une intensité inférieure au plafond admis dans les DOM), ou des aides au fonctionnement destinées à compenser les handicaps structurels qui pèsent sur la compétitivité des entreprises de ces régions.

La Commission a rappelé aux autorités françaises que l'application de ces mesures reste soumise aux dispositions communautaires relatives aux secteurs encadrés et demandé qu'un rapport annuel lui soit transmis.

6. MOSCOW : SCIENCE AND TECHNOLOGY CENTRE

An international centre aiming to help Russian military experts channel their talents towards peaceful scientific and industrial activities began operations on 17 March. The International Science and Technology Centre (ISTC) in Moscow held the first meeting of its Governing Board on 17-18 March. At this meeting, the representatives of the ISTC's four parties - the Russian Federation, the United States, the European Union, and Japan - reviewed a number of projects.

- 6 -

proposals received from various Russian institutions with a view to their possible financing through the Centre. They also made certain financial and other decisions about the operation of the Centre. The objective is to give Russian and other CIS weapon scientists and engineers opportunities to redirect their talents to peaceful activities, responsive to civil needs, and to promote their integration into the international scientific and industrial communities. The Centre aims to achieve this by enabling these scientists to engage in basic and applied research and technology development in fields such as environmental protection, energy production and nuclear safety.

The Agreement establishing the ISTC was signed by the four parties on 27 November 1992 in Moscow and subsequently ratified by the United States, the European Union and Japan. Because of the election of the new Russian parliament, the Russian Federation has not yet completed its ratification procedure. The Agreement has therefore not yet formally entered into force. The Parties therefore signed, on 27 December 1993, a protocol providing for the provisional application of the Agreement. This protocol entered into force on 3 March 1994.

Activities of the Centre

To promote the objectives of the ISTC, the signatory Parties will finance, through the Centre, research and development projects by Russian scientists and institutions formerly engaged in military activities. A majority of the funds will be used to pay the salaries of these scientists, in order to allow them to continue scientific work in Russia, while converting to the civilian sector and contributing to the process of economic reform.

Although the participation of western, in particular European, economic operators in ISTC projects is welcome, western firms will not be entitled to receive funds out of the budget allocated to the ISTC.

All signatory parties will bear equal shares of the administrative costs of the Centre. The cumulated contributions of the parties will amount to approximately 65 million \$ for an initial period of two years, the EU contributing 20 MECU from the TACIS programme, the USA 25 M\$ and Japan 17 M\$. The Russian Federation will provide additional staff and logistical support. Separately, 25 MECU of Community funding went in 1993 towards the establishment of an Association (INTAS) to promote scientific cooperation with the former Soviet Republics.

The ISTC has registered over 180 project proposals from various Russian institutions as well as some from other CIS states. So far, 75 of these proposals have been screened by the Centre and forwarded to the parties.

The proposed projects cover a multitude of fields, such as nuclear safety, environmental protection, pharmaceuticals, chemistry and laser technology.

Organisational structure of the Centre

All important decisions concerning the Centre and its activities will be made by the Governing Board, which is composed of representatives of the signatory parties. In particular, the Board will determine the Centre's policies and approve projects proposed to

Distelfax autocall

- 7 -

the Centre, for the purpose of their subsequent funding by the parties.

The daily administration of the Centre and the implementation of the policies and decisions of the Board will be done by its secretariat, which is headed by a executive director and three deputy executive directors. Each party has appointed one of these executive staff members.

All parties will second staff to the Centre's secretariat. Apart from a deputy executive director, the European Union has already appointed one other staff member, and will nominate at least two more.

Furthermore, the Governing Board will be assisted by a Scientific Advisory Committee, to which the Union has appointed two eminent European scientists. The SAC held its initial meeting in parallel with that of the Governing Board on 17-18 March.

The Commission considers that the ISTC marks an important step in the development of scientific and technological cooperation with Russia. While conserving its own independence, it will help transform science and industry to the benefit of Russia's economy and its people.

7. MOLDOVA : VISIT OF THE PRESIDENT (16 MARCH)

Sir Leon BRITTAN met with Mr SNEGUR, President of Moldova on 16 March. The meeting took place in a very good atmosphere and provided an opportunity to analyse the latest events in Moldova as well as the development of the relations between this country and the European Community.

Mr SNEGUR stressed that the only way for Moldova to develop itself was its integration into Europe. Therefore, he expressed his strong desire for a rapid start of PCA negotiations.

Sir Leon BRITTAN was very aware of all steps taken by Moldova to accomplish economic reform despite the difficult circumstances. Given the satisfactory result of the recently held exploratory talks, he announced that formal negotiations could start.

He also hoped for a favourable development of such negotiations, that would be positively influenced by the continuation of economic reform. Sir Leon BRITTAN welcomed all measures already adopted by Moldova, and expressed his opinion that, the pace of reform being an internal matter, a rapid rate had more advantages than disadvantages. President SNEGUR fully agreed with this point.

8. UE/JAPAN : AUTOMOBILE ARRANGEMENT

The second round of discussions on the exports of Japanese cars to Europe started on 17 March in Tokyo.

The consultations are part of the arrangement concluded between Japan and the European Union in 1991. At that time the Union which was unifying Europe's internal market, liberalised the imports of Japanese cars, and Japan in its turn proclaimed to monitor its exports until 1999 and to adapt them each year to the evolution of the demand in Europe. The aim is to cushion any dramatic upheavals on the markets which were protected up to then (Italy, Spain, Portugal, United Kingdom and France) in order to allow the European carmakers during the transitional period to get fully ready for free competition.

Mr BANGEMANN underlined the trustful climate of the talks. "The 1991 arrangement has proven to be a useful basis for the annual consultations. The deadline of 1999 offers for all concerned a clear and calculable perspective. We should honour it in our own interest and in the mutual interest. Whoever asks today for a prorogation of the arrangement, jeopardises the current talks".

9. EU-CHINA : ENERGY INDUSTRY CONFERENCE

The Commission has organised an EU-China Energy Industry Conference which took place in Brussels on 17-18 March in the context of the co-operation in the energy field, already spanning more than ten years, between DG XVII and the State Science Technology Commission of the People's Republic of China. Such co-operation with China aims to advance the energy policy formulation, energy management practices and the approach to energy technologies in a country that ranks third in terms of world energy production and consumption. These measures will ultimately make a significant contribution to improving the global energy scene.

The key themes of the Conference were : clean coal combustion, electricity, oil and gas. Over one hundred high-level industrialists representing major energy concerns in China and Europe were present, as well as Members of the European Parliament and senior officials from the Commission and Member States.

10. BRESIL : COMMISSION MIXTE (BRUXELLES, 14 MARS)

La Vème Commission mixte, qui s'est tenue le 14 mars à Bruxelles, a permis de faire le point d'une situation qui s'est considérablement modifiée depuis juillet 90, date de la IVème Commission mixte.

L'Ambassadeur ABDENUR, Secrétaire Général du Ministère des Relations extérieures, a, dans un exposé très dense, rappelé les multiples transformations qui changent peu à peu et en profondeur le pays et qui ne sont pas toujours perceptibles de l'extérieur. En dépit des grands défis présents, il s'est montré confiant dans les chances de redressement et aussi dans les capacités d'insertion du Brésil sur le plan international.

L'infléchissement constaté dès 1990 - du fait de l'ouverture commerciale et économique du pays - a été noté. L'échange de vues a porté aussi sur l'avenir du SPG qui inquiète le Brésil, ainsi que sur les procédures de défense commerciale, notamment antidumping, et les problèmes rencontrés par certains produits.

Sur la coopération économique et industrielle, les deux parties ont réitéré leur intérêt et leur volonté de la développer davantage, notamment en accroissant qualitativement la capacité opérationnelle des instruments.

Dans les débats sur les nombreuses questions environnementales, d'utiles précisions ont été apportées, tant sur l'état d'avancement du Programme Pilote Amazonie qu'au regard de la difficile question de l'Eco-étiquetage. Les contacts se poursuivront d'ailleurs sur ces questions.

Enfin, l'état de la coopération en matière régionale, comme aussi le volet social, ont été discutés. Pour ce qui concerne ce dernier volet, la Délégation brésilienne a accueilli avec intérêt la déclaration de la Délégation européenne concernant la réalisation (en phase avancée) d'un programme-cadre d'assistance à l'enfance défavorisée en milieu urbain.

11. AIDES HUMANITAIRES : CAMBODGE - SOUDAN - REFUGIES BURUNDAIS

La Commission a décidé les aides humanitaires suivantes :

- POPULATION CAMBODGIENNE : 1 MECU pour permettre la poursuite de l'action de déminage, décidée et financée (à hauteur de 1 MECU) par la Commission le 24 mai 1993 des sites archéologiques d'Angkor de la province de Siem Riep.
- SOUDAN : 490.000 ECU en faveur des populations déplacées au sud du Soudan pour deux programmes d'urgence sur une durée de trois mois. Le premier est destiné à fournir une aide médico-nutritionnelle et sanitaire aux quelque 30.000 personnes déplacées dans la région de Mundri, tandis que le second vise l'accueil de 20.000 personnes dans un ancien camp de réfugiés ougandais nommé Angutua, situé à 20 km de la ville de Maridi.
- REFUGIES BURUNDAIS : 13,5 MECUS en faveur des réfugiés burundais au Rwanda, en Tanzanie et au Zaïre.

12. NOMINATION D'UN DELEGUE : MBABANE

La Commission a décidé la nomination de M. Gabriel LEE comme Chef de la Délégation de la Commission à Mbabane (SWAZILAND) avec effet au 5 avril 1994. Il présentera ses lettres de créance dès que possible après cette date.

13. PREVISIONS

Les points suivants figurent au projet de l'ordre du jour de la prochaine réunion hebdomadaire de la Commission qui aura lieu à Bruxelles le mercredi 23 mars 1994 :

- Programme stratégique de renforcement de la lutte antifraude et plan d'action pour 1994;
- Programme de travail antifraude de la Commission pour 1994;
- Protection des intérêts financiers de la Communauté : lutte contre la fraude - rapport 1993;
- Le rôle du SPG et d'autres instruments de coopération pendant la décennie 1995-2004;
- Questions sociales et les relations extérieures économiques de l'Union;
- Aspects internationaux de la politique de concurrence;
- Rapport sur l'utilisation de grands filets maillants dérivants;
- Utilisation par certains navires de filets maillants dérivants : débat d'orientation;
- Livre vert sur la politique audiovisuelle;
- Qualité écologique des eaux;
- Rapport économique annuel pour 1994;
- Accès des transporteurs communautaires aux liaisons aériennes intracommunautaires.

Les rencontres suivantes sont prévues :

- M. FLYNN reçoit M. Nick GRONVALL, Top Executive of the EFTA Surveillance Authority (21 mars);
- M. DELORS reçoit M. Kovan BANY, Gouverneur de la Banque Centrale des Etats d'Afrique Orientale (BCEAO) (21 mars);
- MM. MARIN et BRITTAN reçoivent le Ministre arménien des Affaires étrangères M. Bahan PAPAZIAN (22 mars);
- M. MARIN reçoit une délégation du TEC (Transitional Executive Council) de l'Afrique du Sud (22 mars);

- M. CHRISTOPHERSEN reçoit M. ZWAHLEN, Directeur de la Banque Nationale suisse (25 mars).
Par ailleurs, les déplacements suivants sont prévus :
- M. CHRISTOPHERSEN rencontrera le Premier Ministre tchèque, M. Vaclav KLAUS et fera un discours au European Banking Forum à Prague (22 mars);
- M. van den BROEK ira à Chypre où il rencontrera des Membres du Gouvernement (24-25 mars);
- M. SCHMIDHUBER ira à Vienne où il aura des entretiens avec M. NEISSER, Chef du Groupe parlementaire du OVP et avec M. STUMMOLL, Secrétaire Général de la Chambre de Commerce d'Autriche (24 mars).

II. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

1. CONSEIL "AFFAIRES GENERALES"

- A. ELARGISSEMENT
- B. RESSOURCES PROPRES
- C. DISCIPLINE BUDGETAIRE

A. ELARGISSEMENT

Après de pénibles négociations, le Conseil a marqué son accord sur le volet pêche de la négociation d'adhésion de la Norvège et la Norvège a accepté la position de compromis rejoignant ainsi le groupe des trois autres futurs Etats membres.

Avant l'accord sur le volet pêche, le Conseil s'est entendu sur les ressources propres de la Communauté et il est parvenu à un quasi accord sur la discipline budgétaire.

- Fisheries

In the early hours of Wednesday 16 March, an agreement on fisheries was reached between the Member States and Norway. This concluded the negotiations on the terms of accession for Norway. The accord on fisheries includes special arrangements for access to waters, similar to those which apply to Spain and Portugal, until the Union introduces a system of common fishing permits. Regarding access to resources it was agreed that the full EEA quota will be consolidated as from 1.1.1995 supplemented with a 10 % by-catch quota. Norway has obtained a transitional period until 1 July 1998 to continue the establishment of TACs in waters north of 62°N as well as the management of the Fisheries agreement with Russia. Transitional periods have also been agreed for certain technical and control measures, up to one year in general and up to three years for waters north of 62°N. To prevent serious market disturbances, a monitoring system will be established for a four year transitional period for Norwegian trade to other EU Member States of salmon, herring, mackerel, shrimps, scallops, Norway lobster, redfish and trout.

- Institutional questions

The conclusion of the negotiations with all four candidates is only provisional because the Union still has not reached a common position on institutional issues. The bone of contention here is the level for the blocking minority in the Council's qualified majority voting procedure. The UK insists that the blocking minority should be

Distelfax autocall

- 11 -

maintained at 23 in absolute terms. Spain wants to keep it at 23 when this threshold is reached with the votes of only three Member States. The other Member States hold the view that an arithmetical adjustment must be made, bringing the level at 27, as has been the case at all previous enlargements of the Community. The General Affairs Council will revert to this question on 22 March.

M. PANGALOS s'est déclaré optimiste quant à l'issue de ce prochain Conseil, estimant que la proposition de compromis actuel de la Présidence constituait la limite de l'acceptable. Le Président a également estimé lors d'une conférence de presse que la date du 1er janvier 1996 pourrait être respectée pour l'adhésion. En attendant les quelques pages nécessaires complémentaires des textes des accords pour la partie institutionnelle, le Conseil préparera tous les autres textes de manière à ne pas retarder l'examen par le Parlement des Traités d'adhésion.

Après que soit intervenu l'accord sur le volet pêche, M. PANGALOS a tenu dans une déclaration à souhaiter la bienvenue au 16ème membre de l'Union européenne. Les délais supplémentaires pour la Norvège étaient compréhensibles en raison de l'enjeu que représente la pêche pour ce pays. Le Président PANGALOS, comme le Ministre norvégien de la pêche, ont souligné leur attachement à une Union européenne fait de valeurs communes mais également respectueuse des particularités de ses membres qui souhaitent sauvegarder, qu'ils soient petits ou grands, leurs valeurs profondes.

B. NOUVELLE DECISION "RESSOURCES PROPRES"

Le Conseil est parvenu à un accord sur le texte de la nouvelle décision "ressources propres" qui vise - avec celle sur la discipline budgétaire - à traduire sous forme juridique les dispositions du paquet financier Edimbourg. Toutefois, ce texte fait encore l'objet d'une réserve de caractère général d'une délégation. Le projet doit faire l'objet d'une concertation avec le Parlement européen dans les meilleurs délais.

C. DISCIPLINE BUDGETAIRE

Le Conseil a réalisé des progrès substantiels dans la mise au point de la décision relative à la discipline budgétaire et notamment son article 10 qui concerne les modalités pour traiter le coût budgétaire induit par les réalignements monétaires.

Dans ce contexte, le Conseil et la Commission sont convenus également d'une déclaration concernant la mise en œuvre - de façon non discriminatoire et dans le respect de la ligne directrice - de la réforme des organisations communes de marché pour les produits méditerranéens.

En conclusion, la Présidence a indiqué qu'elle saisir le Conseil "ECOFIN" du 21 mars afin qu'il se prononce sur les questions encore pendantes (durée d'application du dispositif institutionné et déclaration concernant l'ajustement de la ligne directrice agricole suite à l'élargissement).

Un accord sur ces questions permettra au Conseil "Affaires générales" du mardi 22 mars d'adopter l'orientation commune à transmettre au Parlement européen dans la cadre de la procédure de concertation.

Distelfax autocall

- 12 -

2. CONSEIL INFORMEL "AFFAIRES SOCIALES" (ATHENES, 16 MARS)

White Paper

Following the Commission's presentation and a "tour de table", the President concluded that :

- each Minister will send the Commission a report before the end of March on the measures being taken at national level to support the employment recommendations contained in the White Paper;
- the Commission will present a synthesis of the national reports to the Council on 19 April;
- Ministers are agreed to continue to examine other appropriate measures at the Council meeting on 19 April. Notably:
 - o Atypical work;
 - o Parental leave;
 - o Vocational training;
 - o Role of Ministers of Labour in implementing the White Paper.

Green Paper on Social Policy

Following the Commission's presentation and a "tour de table" which focused on specific issues raised by the Green Paper, some Member States expressed the view that the Commission should produce a new social action programme as soon as possible. Mr FLYNN pointed out that the Commission has put a communication formally on the table and is awaiting a formal response from the Member States. The Commissioner said that a new social action programme should have a degree of consensus behind it. This was the primary purpose of the Green Paper. With regard to holding new proposals particularly in the Health and Safety field, Mr FLYNN reminded Ministers that many Member States have failed to transpose existing Directives into national law and that this must be attended to as a matter of priority.

The President concluded the discussion by asking Ministers to send their comments on the Green Paper to the Commission before the end of March. The Commission was requested to prepare a synthesis of replies and select potential actions for a new action programme for the Council on April 19. The Commission noted the President's conclusions but pointed out that this timetable was unrealistic.

3. TROIKA VISIT TO UKRAINE

The Troika of Ministers from Greece, Belgium and Germany, accompanied by the Commission, arrived in Kiev on 19 March for talks with President KRAUCHUK and Minister of Foreign Affairs Mr ZLENKO. The Troika was composed of Mr PANGALOS, Minister of Foreign Affairs of Greece, Mr CLAES, Minister of Foreign Affairs of Belgium, and Mr SCHAEFFER, Minister of State from the Ministry of Foreign Affairs of Germany, with Mr van den BROEK, Commissioner for External Political Relations. They first met with Foreign Minister ZLENKO, Minister of External Economic Relations Mr SLEPICHEV, and representatives from various other ministries.

The Troika met with the President of Ukraine, Mr KRAUCHUK. The talks were conducted in a friendly atmosphere, and covered a wide range of political, economic, and security issues. The Troika was briefed on the current situation in Ukraine, and on the prospects for the forthcoming elections on March 27. Also discussed was the Partnership and Cooperation Agreement, which it is hoped can be concluded in the near future between the European Union and Ukraine.

Mr ZLENKO was invited to Brussels for the initialling of the agreement.

4. PREVISIONS

Les points suivants figurent aux projets de l'ordre du jour des réunions du Conseil au cours de la semaine prochaine :

Conseil "ECOFIN" (21 mars)

- Projet américain de taxation spécifique des banques étrangères;
- Rapport de la Cour des Comptes pour 1993;
- Décision discipline budgétaire;
- Nouvelle décision ressources propres;
- Evolution des travaux concernant le Livre blanc sur la croissance et l'emploi;
- Programme de convergence;
- Assistance financière aux pays de l'Europe centrale et orientale;
- Fiscalité de l'épargne : premier rapport de la Commission sur les contacts avec des pays tiers;
- Protection juridique des intérêts financiers de la Communauté.

Conseil "RECHERCHE" (poursuite de la session du 7 mars) (21 mars)

- 4ème programme cadre de recherche (1994-1998).

Conseil "AFFAIRES GENERALES" (22 mars)

Les travaux seront consacrés à la poursuite des délibérations sur le chapitre "Institutions" des négociations de l'élargissement, et notamment, à la question du seuil de la majorité qualifiée au Conseil.

Conseil "JUSTICE ET AFFAIRES INTERIEURES" (23 mars)

- Immigration et droit d'asile;
- Système d'information européen;
- UDE/EURCPOL;
- Interception légale/judiciaire des télécommunications;
- Coopération opérationnelle en matière de terrorisme;
- Extradition.

Conseil "ENVIRONNEMENT" (24 mars)

- Mise en décharge des déchets;
- Limitation des émissions de certains polluants dans l'atmosphère en provenance des grandes installations de combustion;
- Limitation des émissions sonores des engins de terrassement;
- Programme quadriennal (1994-1997) visant à développer des statistiques officielles régulières sur l'environnement;
- Conservation des oiseaux sauvages;
- Protection des zones côtières;
- Stratégie communautaire concernant le changement climatique;
- Prévention et réduction intégrées de la pollution;
- Livre blanc de la Commission sur la croissance, la compétitivité et l'emploi (suites à donner au point de vue environnemental).

Conseil "ENVIRONNEMENT/TRANSPORTS" (21 mars)

- Sécurité maritime et prévention de la pollution des mers;
- Mesures prises en matière de sécurité maritime, rapport intérimaire de la Commission.

2. COUNCIL INFORMEL "AFFAIRES SOCIALES" (ATHENES, 10 MARS)

White Paper

Following the Commission's presentation and a "tour de table", the President concluded that :

- each Minister will send the Commission a report before the end of March on the measures being taken at national level to support the employment recommendations contained in the White Paper;
 - the Commission will present a synthesis of the national reports to the Council on 19 April;
 - Ministers are agreed to continue to examine other appropriate measures at the Council meeting on 19 April. Notably :
 - 1. atypical work;
 - 2. parental leave;
 - 3. vocational training;
- Role of Ministers of Labour in implementing the White Paper

Green Paper on Social Policy

Following the Commission's presentation and a "tour de table" which focused on specific issues raised by the Green Paper, some Member States expressed the view that the Commission should produce a new social action programme as soon as possible. Mr FLYNN pointed out that the Commission has put a communication formally on the table and is awaiting a formal response from the Member States. The Commissioner said that a new social action programme should have a degree of consensus behind it. This was the primary purpose of the Green Paper. With regard to tabling new proposals particularly in the Health and Safety field, Mr FLYNN reminded Ministers that many Member States have failed to transpose existing Directives into national law and that this must be attended to as a matter of priority.

The President concluded the discussion by asking Ministers to send their comments on the Green Paper to the Commission before the end of March. The Commission was requested to prepare a synthesis of replies and select potential actions for a new action programme for the Council on April 19. The Commission noted the President's conclusion but pointed out that this timetable was unrealistic.

3. TROIKA VISIT TO UKRAINE

The Troika of Ministers from Greece, Belgium and Germany, accompanied by the Commission, arrived in Kiev on 10 March for talks with President KRAVCHUK and Minister of Foreign Affairs Mr ZLENKO. The Troika was composed of Mr PANGALOS, Minister of Foreign Affairs of Greece, Mr CLAES, Minister of Foreign Affairs of Belgium, and Mr SCHAEFFER, Minister of State from the Ministry of Foreign Affairs of Germany, with Mr van den BROEK, Commissioner for External Political Relations. They first met with Foreign Minister ZLENKO, Minister of External Economic Relations Mr SLEPICHEV, and representatives from various other ministries.

The Troika met with the President of Ukraine, Mr KRAVCHUK. The talks were conducted in a friendly atmosphere, and covered a wide range of political, economic, and security issues. The Troika was briefed on the current situation in Ukraine, and on the prospects for the forthcoming elections on March 27. Also discussed was the Partnership and Cooperation Agreement, which it is hoped can be concluded in the near future between the European Union and Ukraine.

Distel/fax autocall

- 13 -

Mr ZLENKO was invited to Brussels for the initialling of the agreement.

4. PREVISIONS

Les points suivants figurent aux projets de l'ordre du jour des réunions du Conseil au cours de la semaine prochaine :

Conseil "ECOFIN" (21 mars)

- Projet américain de taxation spécifique des banques étrangères;
- Rapport de la Cour des Comptes pour 1992;
- Décision discipline budgétaire;
- Nouvelle décision ressources propres;
- Evolution des travaux concernant le Livre Blanc sur la croissance et l'emploi;
- Programme de convergence;
- Assistance financière aux pays de l'Europe centrale et orientale;
- Fiscalité de l'épargne : premier rapport de la Commission sur les contacts avec des pays tiers;
- Protection juridique des intérêts financiers de la Communauté.

Conseil "RECHERCHE" (poursuite de la session du 4 mars) (21 mars)

- 4ème programme cadre de recherche (1994-1998).

Conseil "AFFAIRES GENERALES" (22 mars)

Les travaux seront consacrés à la poursuite des délibérations sur le chapitre "Institutions" des négociations de l'élargissement, et notamment, à la question du seuil de la majorité qualifiée au Conseil.

Conseil "JUSTICE ET AFFAIRES INTERIEURES" (23 mars)

- Immigration et droit d'asile;
- Système d'information européen;
SIE/EUROPOL;
- Interception légale/judiciaire des télécommunications;
- Coopération opérationnelle en matière de terrorisme;
- Extradition.

Conseil "ENVIRONNEMENT" (24 mars)

- Mise en décharge des déchets;
- Limitation des émissions de certains polluants dans l'atmosphère en provenance des grandes installations de combustion;
- Limitation des émissions sonores des engins de terrassement;
- Programme quadriennal (1994-1997) visant à développer des statistiques officielles régulières sur l'environnement;
- Conservation des oiseaux sauvages;
- Protection des zones côtières;
- Stratégie communautaire concernant le changement climatique;
- Prévention et réduction intégrées de la pollution;
- Livre blanc de la Commission sur la croissance, la compétitivité et l'emploi (suite à discuter du point de vue environnemental).

Conseil "ENVIRONNEMENT ET TRANSPORTS" (24 mars)

- Sécurité maritime et prévention de la pollution des mers;
- Mesures prises en matière de sécurité maritime, rapport hebdomadaire de la Commission.

III. PARLEMENT EUROPEEN

1. TRAVAIL DES COMMISSIONS

La commission des affaires étrangères et de la sécurité a concentré ses travaux sur un échange de vues sur l'élargissement avec M. KRANIDIS, Secrétaire général du ministère grec des Affaires étrangères, et avec M. SMIDT, Directeur général de la Task Force. M. BARON, appuyé par de nombreux collègues a vigoureusement fustigé les déclarations de la présidence grecque tant sur les modalités d'implémentation du Parlement dans les travaux d'un comité ad hoc sur les adaptations institutionnelles à l'élargissement en vue de la CIG de 1995, que sur les propositions faites au Conseil concernant la limitation de blocage. M. SMIDT a évoqué les questions soulevées par les députés concernant notamment la révision des perspectives financières suite à l'élargissement, l'insertion de l'objectif B dans les traités et le souhait du Parlement de donner son avis conforme sur chaque acte d'adhésion et non sur un seul traité.

La sous-commission de la sécurité et du désarmement a eu un échange de vues avec M. LEROY, Directeur des Affaires politiques de l'OTAN, sur la politique de sécurité et de défense commune de l'Union européenne et les relations futures entre l'UE, l'UEO et l'OTAN. Il y a eu aussi un bref débat sur le rapport PONS GRAU (Coopération entre Communauté et pays d'Amérique latine en matière de sécurité et de défense).

La sous-commission des droits de l'homme a eu un échange de vues avec deux membres de la commission de défense des droits de l'homme de Bahrein. Ils ont demandé que le Parlement exerce son influence pour mettre en lumière la violation des droits de l'homme à Bahrein par voie d'une résolution lors de la prochaine session du Parlement à Strasbourg. Un échange de vues a également eu lieu sur un projet de proposition de résolution à déposer au cours de la session d'avril, en remplacement du rapport annuel de cette année, et en conclusion sur les deux questions orales de la sous-commission et de la commission des affaires étrangères.

La commission des relations économiques extérieures a eu un échange de vues positif avec Sir Leon BRITTAN sur le programme TACIS où les parlementaires ont constaté des améliorations importantes. La commission REX a donné un avis à la commission des budgets recommandant le déblocage de deux tiers des crédits TACIS actuellement inscrits à la réserve. Des propositions à tendant débloquer dès maintenant la totalité de la réserve n'ont pas accueilli une majorité. La Commission des relations économiques extérieures a adopté à de larges majorités consensuelles les rapports STAVROU et SPENCER sur le GATT. Tout en n'émettant pas à ce stade un jugement global sur l'accord du GATT, la tendance du rapport STAVROU est positive. Il y avait un consensus au sein de la commission sur la nécessité que le Parlement se prononce au mois de mai.

La commission du développement a adopté les rapports DEBATISSE sur l'association des pays et territoires d'outre-mer à la Communauté (saisine au fond), VERHAEGEN sur la décharge 1992 du budget général, VAN PUTTEN sur les négociations du GATT, DEBATISSE sur la situation au SRI LANKA (saisines pour avis) ainsi qu'un avis sous forme de lettre relatif aux prix agricoles 1994.

Elle a décidé de réintroduire en 2e lecture les deux amendements concernant la proposition de coopération financière et technique avec les territoires occupés non repris par le Conseil et a eu des échanges de vues favorables aux propositions des rapporteurs sur la coopération avec les PVD/ALA, les résultats de la conférence ONUED de Rio, le processus de transition démocratique dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest, la situation des personnes âgées dans les PVD et, la politique de développement de la Communauté dans la région méditerranéenne et l'élargissement. Elle a eu un échange de vues avec la Commission sur la politique en matière de sida ainsi qu'un autre, critique, sur l'état des travaux relatifs au programme de diversification et de développement au bénéfice de certains pays latino-américains producteurs de bananes.

Enfin elle a entendu diverses communications de la Commission sur le Rwanda, le Burundi et l'Afrique du Sud et a rencontré Mme RUHAMYA, responsable d'une ONG zairoise.

La commission des libertés publiques et des affaires intérieures a adopté le deuxième rapport MAGNANI NOYA sur la Charte pour les droits des ressortissants des pays tiers. Par ailleurs, elle a adopté les rapports ROTH sur l'immigration de l'Europe centrale (procédure de l'article 99 sans débat), M. NORDMANN ayant renoncé à son rapport (réunification des familles), ce rapport sera présenté en plénière par le président TURNER (également procédure sans débat). En outre les membres ont poursuivi l'examen des rapports BEAZLEY sur la Convention sur le contrôle aux frontières extérieures et FROMENT MEURICE sur les visas. Par ailleurs, les membres ont convenu de ne pas traiter sous la présente législature le rapport TSIMAS (politique d'intégration).

La commission institutionnelle a principalement consacré ses travaux à un long débat sur l'élargissement où s'est exprimée la frustration générale sur le blocage des négociations sur le chapitre institutionnel. Les députés ont entendu une délégation du Congrès espagnol à l'appui de la position espagnole et M. BROUWER, Directeur de Cabinet de M. van den BROEK sur l'état de la situation au Conseil sur le chapitre institutionnel et la position de la Commission.

La commission de l'agriculture et de la pêche a débattu de plusieurs rapports d'initiative, notamment celui portant sur les négociations de l'Uruguay Round. Des fonctionnaires de la DG VI ont apporté des précisions en ce qui concerne la compatibilité des accords du GATT et la réforme de la PAC.

La sous-commission monétaire a consacré une demi-journée de sa réunion à une audition publique sur l'incidence des variations des taux de change sur le commerce intra et extra-communautaire.

La commission de la culture et de la jeunesse a consacré la matinée du jeudi 17 mars à une audition publique sur la contribution de la civilisation islamique à la culture européenne.

2. PREVISIONS

A. SESSION DE MARS II

B. COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

A. Session de mars II

Les points suivants figurent au projet d'O.J. de la "session additionnelle" du PE qui aura lieu à Bruxelles les 23 et 24 mars 1994.

Mercredi 23.3

- Présentation par la Commission du rapport économique annuel;
- Question orale au Conseil sur ses directives générales en matière de politique économique;
- Négociations GATT (rapp. STAVROU et SPENCER);
- Orientations budgétaires pour 1995 (rapp. WYNN);
- Législation existante et subsidiarité (rapp. MEDINA ORTEGA).

Jeudi 24.3

- Vote des résidents lors de l'élection européenne (communication de la Commission);
- Fonds de cohésion - mise en oeuvre (rapp. GOMEZ RUIZ);
- Transport et énergie (rapp. DINGUIRARD).

B) Commissions parlementaires

Voici les points les plus importants qui seront traités par les commissions parlementaires :

Relations économiques extérieures

- Préparation des avis sur l'adhésion des 4 pays candidats;
- Réforme du commerce international en faveur des PVD (examen d'un rapport SUAREZ GONZALEZ);
- Echange de produits agricoles avec les PECO (examen d'un rapport SONNEVELD);
- Relations économiques et commerciales avec les Républiques tchèque et slovaque (examen d'un rapp. CELYRAC).

Affaires étrangères et sécurité

- Droits de l'homme dans les territoires occupés : rencontre avec Mme Hanan ASHRAWI, Commissaire du Comité indépendant palestinien pour les droits des citoyens, et un représentant du gouvernement israélien;
- Rencontre avec M. PANGALOS, Président en exercice du Conseil de l'Union européenne; information et consultation sur la politique étrangère et de sécurité commune;
- Elargissement : rapports sur l'Autriche (SAKELLARIOU), Finlande (TITLEX), Norvège (JEPSEN), Suède (ROSSETTI);
- Mouvements de démocratisation en Afrique (vote et adoption d'un rapport ROBLES PIQUER);
- Accord de base en cours de négociation prévu par la Charte européenne pour l'énergie et les protocoles spécifiques (adoption d'un avis LALOR);
- Rétablissement de la Charta (examen d'un rapport SCHMID);

Distelfax autocali

- 17 -

- Coopération entre Communauté et pays Amérique latine en matière de sécurité et de défense (examen d'un rapport PONS GRAU);
- Rencontre avec M. Vahan PAPAZIAN, Ministre des Affaires étrangères d'Arménie.

IV. BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT

1. BEI : PRET AU LESOTHO

La Banque européenne d'investissement vient d'accorder dans le cadre de la Quatrième Convention de Lomé un prêt de 20 millions d'Ecus pour la construction de la centrale hydroélectrique de Muela au Lesotho :

- un prêt de 5 millions d'Ecus est accordé directement à la Lesotho Highlands Development Authority (LHDA);
- un prêt de 15 millions d'Ecus sur les capitaux à risques prévus par la Convention de Lomé et géré par la BEI est accordé au gouvernement du Lesotho qui en rétrocédera le produit à la LHDA.

En exploitant le potentiel de production d'électricité résultant du débit de l'eau transféré, la composante hydroélectrique du projet fournira au Lesotho sa propre source indépendante d'énergie renouvelable.

V. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

1. G-7 JOBS CONFERENCE (DETROIT, 13-14 MARCH)

The Jobs Conference which took place in Detroit 13-14 March was attended by Employment and Finance Ministers. Vice-President CHRISTOPHERSEN and Mr. FLYNN represented the Union together with Mr. PAPANTONICU and Mr. YIANNPOULOS, respective Council chairs, Finance and Social Affairs.

The Conference did not produce magic solutions or dramatic new solutions, but it made an important contribution by :

- demonstrating the commitment of governments to tackle the problems of unemployment and (within the US at least) a concern for the problems of cities/industries facing serious problems of structural change;
- reducing the posturing by governments and ministers about solutions, with the recognition that the problems are complex and will require wide-ranging policy changes, and will not be resolved by economic growth or labour market flexibility alone.

Convergence between different positions enabled Mr. FLYNN to speak of the development of a new conventional wisdom about the road to follow : growth plus flexibility plus re-designed taxation, social protection and other policies in order to ensure that growth is turned into more jobs, and that social support is oriented towards the integration of the unemployed into the labour market rather than their exclusion.

That approach is already embodied in the White Paper, and Detroit can be treated as an endorsement of the ideas presented by the Commission, and supported by the European Council.

This should not ignore the fact that differences remain particularly between those who favour a minimalist safety net and those who favour a more active approach aimed at using the system of social protection as an instrument of labour market integration.

There is no specific follow-up, but the issues will be taken up at the G7 Naples meeting.

2. CHARTE EUROPEENNE DE L'ENERGIE : SESSION PLENIERE (7 AU 11 MARS)

La Conférence internationale sur la Charte européenne de l'énergie s'est réunie du 7 au 11 mars 1994 pour sa première session plénière de l'année.

Les résultats de cette réunion n'ont pas été à la hauteur de ce que l'on pouvait espérer. Ni les dispositions commerciales, ni celles portant sur les investissements n'ont pu faire l'objet d'un accord.

L'Ambassadeur RUTTEN, le Président de la Conférence, a cependant estimé que les négociations sur le premier Traité pourraient être terminées à l'occasion de la prochaine plénière prévue du 16 au 20 mai prochain.

Afin de surmonter les derniers problèmes en suspens, l'Ambassadeur a proposé de dégager les lignes essentielles d'un compromis global (package deal) et de faire circuler à cet égard un texte dans le courant de la deuxième quinzaine d'avril. Des consultations auraient lieu auparavant afin d'évaluer l'acceptabilité d'un compromis sur les questions les plus sensibles.

Les deux mois qui viennent seront déterminants. L'issue de la Conférence repose sur la capacité de son Président et du Secrétariat d'apprécier les données politiques du dossier.

La Communauté devra, pour sa part, déterminer ses choix stratégiques et conserver, si possible, son rôle d'initiative pour favoriser une conclusion finale.

3. 2E CONFERENCE PAN-EUROPEENNE DES TRANSPORTS (CRETE, 14/16 MARS)

La deuxième Conférence Pan-européenne des transports s'est tenue en présence d'une quarantaine de ministres, de parlementaires, d'une vingtaine de pays, de représentants des institutions européennes, Commission, d'organisations intergouvernementales dans le domaine des transports ainsi que des représentants des institutions financières internationales et d'organisations non-gouvernementales. La Commission était représentée par M. MATUTES et M. R. COLEMAN, Directeur-Général de la DG VII.

Cette conférence a permis de dresser le bilan des événements depuis la première conférence pan-européenne des transports à Prague en octobre 1991 et a adopté une déclaration qui servira de cadre de référence pour l'élaboration d'une politique pan-européenne des transports, plus particulièrement en ce qui concerne la planification et le financement des infrastructures, le cadre réglementaire, ainsi que la sécurité et la protection de l'environnement.

En ce qui concerne le développement des infrastructures, la conférence a endossé l'approche commune proposée par la Commission en coopération avec la Conférence Européenne des Ministres des Transports et la Commission Economique pour l'Europe des Nations unies. Cette approche, développée dans un rapport d'étape, consiste notamment en l'identification de neuf corridors prioritaires d'infrastructures de transports pour l'Europe centrale et orientale et de critères communs pour la sélection de projets destinés à être réalisés à court terme.

Il conviendra de déterminer le cadre institutionnel approprié pour la mise en oeuvre de ce rapport d'étape, en particulier pour ce qui concerne l'identification formelle de corridors prioritaires et de projets spécifiques. La présidence grecque et la prochaine présidence allemande ont indiqué qu'il s'agirait d'une priorité pour l'Union.

D.F. WILLIAMSON, SECRETAIRE GENERAL

